




NOUVELLE-CALÉDONIE
 Province Sud
COMMUNE DE PAITA


Plan d'Urbanisme Directeur

Version Enquête Publique

PIECE 3 : ZONAGE
Feuille 5

SECTEUR POINTE MAA



Enquête administrative : du 06 / 10 / 23 au 08 / 01 / 24
 Rendu public par délibération de l'assemblée de la province Sud :
 n° _____
 Enquête publique : du __ / __ / __ au __ / __ / __
 Approuvé par délibération de l'assemblée de la province Sud :
 n° _____ du __ / __ / __



Légende du Plan d'Urbanisme Directeur

 AU - Zone à urbaniser	 UAE2 - Zone urbaine d'activités économiques secondaires
 UA1 - Zone urbaine centrale	 UE - Zone d'équipements
 UA2 - Zone urbaine centrale	 UL - Zone urbaine de loisirs
 UB1 - Zone d'habitat résidentiel	 UT - Zone touristique
 UB2 - Zone d'habitat résidentiel	 NLT - Zone naturelle de loisirs et de tourisme
 UB3 - Zone urbaine résidentielle pavillonnaire	 NM - Zone naturelle d'exploitation minière
 UR1 - Zone résidentielle rurale	 NP - Zone naturelle protégée
 UR2 - Zone résidentielle rurale	 UM - Zone d'activités militaires
 UR3 - Zone résidentielle rurale	 UP - Zone aéroportuaire
 AC - Zone agricole constructible	 TC - Zone de terres coutumières
 UAE1 - Zone urbaine d'activités économiques	

ECHELLE : 1:10 000
 soit 1 cm = 100 mètres

Projection et système de coordonnées :
 RGNC91-93 - Lambert Nouvelle-Calédonie

Sources : DITTT - Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie /
 ADRAF / province Sud / Ville de Paita